

La septième édition du canicross de l'ASLA marquée par un record d'affluence

Dimanche, l'Association Sports et Loisirs arleusiens (ASLA) a organisé la 7e édition du canicross.



Cent quatre-vingt-dix concurrents et leurs chiens ont pris le départ de cette rencontre sportive déclinée en cani VTT, canicross et canicross enfants. Des sportifs de haut niveau adeptes de cette discipline étaient venus de plusieurs régions françaises, de Belgique, et de Hollande. Le canicross est une activité encore peu répandue. Cependant, elle se vulgarise et se développe progressivement. Le canicross associe deux composantes : l'être humain, l'élément directeur, et le chien, l'élément moteur. Nathalie et Benoit Delaplace, dirigeants de l'ASLA et fins connaisseurs du comportement canin, l'attestent : « L'homme doit éduquer le chien, prendre le temps de s'en occuper, être à son écoute. On observe fréquemment que les chiens comprennent parfaitement la signification du vocabulaire de base : "Tout droit ! À gauche ! À droite ! Plus vite !" » Certains compagnons à quatre pattes savent également à quoi correspondent des suites de chiffres dans la catégorie des unités.

Lorsque le canicrosser est dans une condition physique idéale, il peut atteindre, voire dépasser, les 30 kilomètres à l'heure sur des distances de cinq cents mètres, du fait de la force de la traction du chien. Et sur un parcours de cinq kilomètres, le binôme tient une moyenne de 20 kilomètres à l'heure.

Benoit Delaplace, champion d'Europe en 2005 à Saignelégier (Suisse), également entraîneur de l'association arleusienne, indique que des règles intangibles sont fixées. Le médecin délivre un certificat de non contre-indication pour l'homme ; le vétérinaire se prononce sur la capacité du chien.

Maxime Duval, vétérinaire, et son assistante ont examiné tous les chiens qui ont pris le départ. Une véritable visite médicale d'aptitude. « Après avoir vérifié la mise à jour des vaccins et la présence de la puce électronique, il faut détecter les éventuelles anomalies cardiaques susceptibles de causer un trouble chez le chien. Il faut aussi conseiller le maître, notamment en ce qui concerne l'hydratation. Ne jamais hésiter à refroidir l'animal !

», précise le praticien.

En outre, l'ASLA a organisé une formation de juges de courses. Nathalie Dietrich, formatrice officielle auprès de la Fédération sportive des loisirs canins a ainsi délivré, vendredi, dix habilitations.

Le parcours de l'épreuve des cinq kilomètres était varié : des chemins de terre en sous-bois le long du canal du Nord, un peu de route, des côtes aux inclinaisons variables, des relances. Autant de difficultés à appréhender dans des conditions atmosphériques assez chaudes. •

Cani VTT : 1. Marc Vandueren - Doka (braque hongrois) en 12'26" ; 2. Vincent Reyntens - Tyson (braque allemand) en 13'12" ; 3. Jean Donnez - Klika (greyter) en 13'14".

Canicross : 1. Anthony Lemoigne - Phoenix (greyter) en 15'31" ; 2. Jeffrey Vordk - Diego en 16'53" ; 3. Christophe Verrecke - Gipsy (alaskan) en 16'59".

Canicross court enfants : 1. Jeffrey Vork en 7'31" ; 2. Marc Vandueren - Koka (braque hongrois) en 7'41" ; 3. Styn Gyselinck - Pollux en 7'53".

Renseignements : www.asla59.free.fr